



**EGG FARMERS  
OF CANADA**  
Dedicated to Quality



**LES PRODUCTEURS  
D'ŒUFS DU CANADA**  
Dédiés à la qualité

## COMMUNIQUÉ

*Pour publication immédiate*

### **L'examen du Code de pratiques du Canada pour la volaille (secteur des œufs) a commencé**

**(Ottawa) Le 23 janvier 2012** – Le Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE) a le plaisir d'annoncer que l'examen et la révision du Code de pratiques pour la volaille, secteur des œufs, ont commencé. Cet examen, entrepris à l'initiative des Producteurs d'œufs du Canada (POC), sera guidé par le processus d'élaboration des codes du CNSAE.

Les codes de pratiques du Canada sont des lignes directrices pour les soins et la manipulation des animaux d'élevage. Ils sont notre conception, au Canada, des besoins et des meilleures pratiques recommandées en matière de soins aux animaux. Les codes servent à la fois d'outils pédagogiques, de documents de référence pour les règlements et de fondement aux programmes d'évaluation des soins aux animaux d'élevage.

« Les producteurs d'œufs veulent s'assurer que leurs pratiques sont étayées par les données scientifiques les plus récentes et reconnues par le vaste éventail de secteurs réunis au sein du CNSAE, explique le président des POC, Peter Clarke. Le CNSAE a mis au point un processus crédible et respecté. Nous avons hâte de travailler avec les représentants du gouvernement, des détaillants, des restaurants et des secteurs de la santé et du bien-être des animaux. »

La Fédération des sociétés canadiennes d'assistance aux animaux (FSCAA) est l'un des nombreux organismes qui participent activement au processus. « Pour trouver et systématiser des solutions pratiques aux préoccupations vis-à-vis du bien-être des animaux d'élevage, il faut que toutes les parties impliquées s'engagent à travailler ensemble pour progresser et réussir, déclare Geoff Urton de la FSCAA. Le processus d'élaboration des codes du CNSAE est une tribune qui permet ce genre de collaboration. »

« L'engagement des acteurs du milieu est essentiel pour assurer la création et la mise en œuvre de normes de soins aux animaux de haute qualité » affirme Edouard Asnong, président du CNSAE. Ce code de pratiques est le huitième en cours de révision selon le processus du CNSAE. Visitez [www.nfacc.ca](http://www.nfacc.ca) pour en savoir plus et pour consulter un échéancier des différentes étapes de la révision de chaque code et des progrès réalisés.

Le code de pratiques en vigueur pour la volaille dans le secteur des œufs date de 2003. Les révisions aux codes de pratiques sont possibles grâce au financement du programme Agri-flexibilité d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. Pour plus de détails au sujet des codes de pratiques et du processus d'élaboration des codes du CNSAE, visitez le site [www.nfacc.ca](http://www.nfacc.ca).

#### **Le CNSAE**

Créé en 2005, le CNSAE est un partenariat de collaboration entre divers acteurs soucieux de partager de l'information et de travailler ensemble au bien-être et à la protection des animaux d'élevage. C'est le chef de file national en matière de soins aux animaux d'élevage au Canada.

## Les Producteurs d'œufs du Canada

Les Producteurs d'œufs du Canada sont un organisme national à but non lucratif fondé en 1972 qui représente environ 1 030 producteurs d'œufs réglementés dans les 10 provinces et les Territoires du Nord-Ouest. Les POC prévoient quelle sera la demande pour les œufs, en font la promotion et élaborent des normes nationales pour leur production. L'objectif des POC est d'offrir à la population canadienne un approvisionnement sûr en œufs de haute qualité produits au Canada.

*Les révisions des codes de pratiques lancées entre 2010 et 2013 s'inscrivent dans le projet Répondre aux attentes du marché intérieur et international en matière du bien-être des animaux d'élevage. Ce projet est financé par le programme fédéral d'Agri-flexibilité, mis en œuvre dans le cadre du Plan d'action économique (PAE) du Canada. Le PAE met l'accent sur le renforcement de l'économie et s'efforce d'assurer l'avenir économique du pays. Pour plus de détails au sujet de l'Agri-flexibilité et du Plan d'action économique du Canada, visitez les sites [www.agr.gc.ca/agriflexibilite](http://www.agr.gc.ca/agriflexibilite) et [www.plandaction.gc.ca](http://www.plandaction.gc.ca).*

- 30 -

Renseignements :

Jackie Wepruk Directrice générale et coordonnatrice de projets <b>Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage</b> Tél. : (403) 783-4066 <a href="mailto:nfacc@xplornet.com">nfacc@xplornet.com</a> <a href="http://www.nfacc.ca">www.nfacc.ca</a>	Bernadette Cox Directrice, Affaires publiques et corporatives <b>Les Producteurs d'œufs du Canada</b> Tél. : 613-238-2514 x2235 <a href="mailto:bcox@lesoeufs.ca">bcox@lesoeufs.ca</a> <a href="http://lesoeufs.ca">lesoeufs.ca</a>
--	--